GRONDEMENTS DES TERRES

Vaud 9

Projet de gravière relancé sur les bords de la Venoge

La Venoge prend sa source au pied de la chaîne du Jura, pour se jeter dans le lac Léman près de Lausanne. Son cours d'eau, très sinueux, organise les échanges biologiques entre le pied du Jura, le Plateau et la région lémanique. Cette rivière très importante, toute vaudoise [1], réunit de nombreux milieux naturels - tels que des haies, prairies sèches, prairies humides, forêts humides, talus séchard, marais, anciens méandres, forêts riveraines - et une dizaine d'espèces de poissons, dont des types de truites telle que la truite arc-en-ciel, sont présents dans le cours d'eau malgré une qualité piètre liée aux activités industrielles et agricoles. Depuis le début des années 2000, la population des truites a été divisée par deux, celle des ombres par trois. Le projet de gravière d'Orllati sur la zone du Moulin d'Amour est à 60m de la rivière (au nord) et 80m (au sud). De plus, la carrière projetée serait à 110m de la zone de protection des eaux - et à 460m de la source d'eau pure à « En les Isles », qui alimente Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Sainte-Croix en eau potable.

Un historique de la protection de la Venoge

C'est en 1986 que WWF lance une campagne pour protéger la Venoge, par une première action de pétition demandant la sauvegarde de la rivière (octobre 1987). Une procédure juridique est engagée pour empêcher l'extension des activités industrielles dans la zone alluviale de Vufflens-la-Ville. Aujourd'hui c'est la même zone alluviale de Vufflens-la-Ville que menace ce projet d'Orllati. En 1991, le Tribunal fédéral accepte partiellement le recours du WWF en limitant l'extension de la zone industrielle de Vufflens-Aclens pour préserver la forêt alluviale et les rives de la Venoge. De plus, des compensations écologiques étaient attendues pour compenser la construction de la nouvelle RC177 en 2019 [2] précisément à côté de la zone du Moulin d'Amour. Creuser une gravière à côté de la RC177, d'une source Venoge et d'une décharge toxique, en voilà une compensation écologique bien curieuse.

L'association Venoge Vivante et le PAC Venoge

Après ces premières démarches, une votation populaire constitutionnelle portée par WWF et d'autres associations écologistes a conduit, en 1990, à inscrire dans la constitution vaudoise un article instituant les principes fondamentaux de protection de La Venoge et son affluent, le Veyron. À l'issue de cette votation est née une association faîtière, l'Association Venoge Vivante, pour défendre les intérêts de protection de la nature dans et aux abords de la rivière vaudoise.

Le plan de protection de la Venoge, approuvé par le Conseil d'État en 1997, a pris les formes suivantes : un plan d'affectation cantonal (PAC Venoge), un règlement d'application et un plan directeur des mesures (PDM). Une commission de suivi a été désignée par le Conseil d'État depuis. Dans les périmètres de protection instaurés par le PAC Venoge (périmètre du cours d'eau, périmètre des couloirs, périmètre des vallées, périmètre du bassin versant) se trouve les objectifs suivants: la préservation du patrimoine paysager et naturel lié aux cours d'eau, et la conservation des corridors à faune en relation avec les cours d'eau. Malgré les analyses d'impact prévues par le bureau-lobbyiste du béton "Impact Concept", nous avons de grands doutes sur les impacts qu'une telle carrière, puis décharge, aurait sur le cours d'eau de la Venoge, le périmètre du bassin versant et les vallées environnantes, au vu des poussières fines dues au chantier, et avec la proximité avec une décharge toxique en dessus de la zone qu'Orllati prévoit d'exploiter.

Note de bas de page

[1] La rivière s'étend sur 42 km et couvre un bassin versant de 240 km2, touchant 59 communes
[2] La RC 177 est un nouvel axe routier d'une longueur totale de 5'500 m qui relie Aclens, Vufflens-la-Ville et Penthaz, qui a été ouvert totalement en aout 2019

Un peu de poésie

Les vaudoises et vaudois ont depuis longtemps célébré la Venoge. Le poète vaudois Jean-Villard Gilles a enrichi la culture populaire vaudoise de la Venoge. Nous lui devons ce poème.

La Venoge

Poème de Jean Villard Gilles,
écrivain et chansonnier vaudois, 1895-1982

On a un bien joli canton :
des veaux, des vaches, des moutons,
du chamois, du brochet, du cygne ;
des lacs, des vergers, des forêts,
même un glacier, aux Diablerets ;
du tabac, du blé, de la vigne,
mais jaloux, un bon Genevois
m'a dit, d'un petit air narquois :
" Permettez qu'on vous interroge :
Où sont vos fleuves, franchement ?"
Il oubliait tout simplement la Venoge !

Un fleuve ? En tout cas, c'est de l'eau
qui coule à un joli niveau.
Bien sûr, c'est pas le fleuve Jaune
mais c'est à nous, c'est tout vaudois,
tandis que ces bons Genevois
n'ont qu'un tout petit bout du Rhône.
C'est comme : «Il est à nous le Rhin !»
ce chant d'un peuple souverain,
c'est tout faux ! car le Rhin déloge,
il file en France, aux Pays-Bas,
tandis qu'elle, elle reste là, la Venoge !

Faut un rude effort entre nous
pour la suivre de bout en bout ;
tout de suite on se décourage,
car, au lieu de prendre au plus court,
elle fait de puissants détours,
loin des pintes, loin des villages.
Elle se plaît à traînasser,
à se gonfler, à s'élancer
– capricieuse comme une horloge –
elle offre même à ses badauds
des visions de Colorado, la Venoge !

En plus modeste évidemment.
Elle offre aussi des coins charmants,
des replats, pour le pique-nique.
Et puis, la voilà tout à coup
qui se met à fair' des remous
comme une folle entre deux criques,
rapport aux truites qu'un pêcheur
guette, attentif, dans la chaleur,
d'un œil noir comme un œil de doge.
Elle court avec des frissons.
Ça la chatouille, ces poissons, la Venoge !

Elle est née au pied du Jura,
mais, en passant par La Sarraz,
elle a su, battant la campagne,
qu'un rien de plus, cré nom de sort !
elle était sur le versant nord !
grand départ pour les Allemagnes !
Elle a compris ! Elle a eu peur !
Quand elle a vu l'Orbe, sa sœur
– elle était aux premières loges –
filer tout droit sur Yverdon
vers Olten, elle a dit : «Pardon !» la Venoge !

«Le Nord, c'est un peu froid pour moi.
J'aime mieux mon soleil vaudois
et puis, entre nous : je fréquente !»
La voilà qui prend son élan
en se tortillant joliment,
il n'y a qu'à suivre la pente,
mais la route est longue, elle a chaud.
Quand elle arrive, elle est en eau
– face aux pays des Allobroges –
pour se fondre amoureusement
entre les bras du bleu Léman, la Venoge !

Pour conclure, il est évident
qu'elle est vaudoise cent pour cent !
Tranquille et pas bien décidée.
Elle tient le juste milieu,
elle dit : «Qui ne peut ne peut !»
mais elle fait à son idée.
Et certains, mettant dans leur vin
de l'eau, elle regrette bien
– c'est, ma foi, tout à son éloge –
que ce bon vieux canton de Vaud
n'ait pas mis du vin dans son eau...

la Venoge !

GRONDEMENTS DES TERRES

Qu'est-ce que la contre-expertise du Moulin d'Amour ?

Le Moulin d'Amour : une forêt menacée par Orllati

Cette forêt de la zone du Moulin d'Amour, destinée à être rasée et émiettée à l'explosif pour devenir une carrière de gravier d'Orllati, se situe à 60 mètres d'une décharge sous surveillance qui contient des déchets toxiques contenant de l'arsenic, à 460 mètres en amont d'une source qui alimente trois village et à 60 mètres de la Venoge. Elle appartient aujourd'hui essentiellement à la commune de Vufflens-la-Ville, même si Orllati a déjà acheté une des parcelles, la numéro 171, mettant les villageois-e-s et autorités devant le fait accompli, la fameuse technique du pied dans la porte. Bien qu'il s'agisse d'un gisement de gravier moins colossal que ne le sont le bois de Ballens ou celui de Yens, ce gisement est stratégique pour Orllati, car il est situé à 8 kilomètres du centre logistique et industriel d'Orllati SA à Bioley-Orjulaz. Sans oublier qu'Orllati a construit sa fortune dans l'ancienne carrière de Bioley-Orjulaz, en y développant le business de vente de vide. Aujourd'hui, il est intéressant pour eux de créer, à une grande proximité de leur centre logistique et industriel, des carrières qui seront à nouveau des espaces où faire payer très cher le vide pour le remplir de déchets de leurs chantiers de démolition Comment croire dans ces conditions que la prise de décision par rapport à ce projet sera réellement proposée et discutée de manière démocratique, et selon d'autres intérêts ?

En plus d'être un risque très concret pour la région, en raison de la combinaison de la source d'eau alimentant Mex, Vufflens-la-Ville et Villars-Sainte-Croix, de la Venoge et de la décharge toxique... Ce projet est le symbole d'une économie vaudoise accro à un matériau obsolescent et énergivore - mais rentable pour ceux qui empochent les marges financières – plutôt que de questionner l'utilisation du béton et trouver des voies pour se libérer de cette dépendance. Bien sûr, mieux vaut assumer nos déchets plutôt que de les envoyer dans d'autres pays qui ont encore moins choisi cette situation. Mais n'est-ce pas l'occasion de se questionner ensemble sur la production de béton et ses déchets ? Et à qui profite de cette organisation économique ?

Du côté financier, il nous est parvenu qu'un montant de 600'000.- (2 à 3.- le m3) serait payé à la commune. Mais aucun chiffre officiel ne circule sur le prix qui reviendra à la commune de Vufflens-la-Ville pour ce gisement. Jouer sur les prix, de manière tout à fait opaque, est la stratégie des seigneurs du béton. Selon l'enquête d'Heidi News, le revenu pour 1 m^3 de béton est de 30.-, et le revenu pour la vente d' 1 m^3 de vide pour entasser des déchets de chantier, est également de 30.- le m^3. Ce petit gisement de 220'000 m^3 (d'abord 300'000 m^3), serait donc vendu pour la somme ridicule de 600'000 francs, alors qu'il devrait revenir en réalité à environ 18 millions de francs au total pour Orllati. L'AVGD (Association vaudoise des graviers et déchets) dans un courrier des lecteurs du 24heures le mercredi 08 janvier 2023, explique que le chiffre de 30.- (rappelons le, il faut le multiplier par deux, pour le prix du sable additionné au prix de vente du vide) serait trompeur, car il ne désignerait pas les investissements et salaires que doit payer Orllati. Mais l'AVGD se garde bien de diffuser les chiffres d'affaires et les fortunes d'Orllati SA par exemple, qui s'élèvent au milliard. Et surtout, le silence règne dans le canton de Vaud à propos de la fixation des prix.

Va-t-on faire du canton et de ses terres et forêts, une carrière à ciel ouvert plutôt que de remettre en question un système obsolescent ?

Aujourd'hui, derrière cette petite zone, c'est bien l'empire d'Orllati qui s'étend. S'ils achètent des usines à Chavallon, c'est aussi une zone de gisements de calcaire multiples - sous la ferme du Moulin d'Amour et celle des Eterpis - qui est potentiellement visée.

Le nombre de passages de camions estimé et annoncé oralement par l'entreprise lors de la présentation publique du projet est de 120 passages par jour sur la route cantonale qui contourne le village. (60 camions qui devront aller faire demi tour sur un rond point et feront donc deux passages devant le village).

Et la profondeur ? La profondeur de l'exploitation n'a pas été annoncée. Selon la fiche descriptive du Plan Directeur vaudois des carrières, l'épaisseur moyenne est de 10-15 m. Selon les données hydrogéologiques présentées lors de la séance publique, le niveau piézométrique des basses eaux se situerait à une profondeur de 20 m. Dans le projet initial, le gisement était de 300'000 m^3. Aujourd'hui, il est indiqué un volume de 220'000 m^3. Ce détail qui n'en est pas un est intéressant, car la directive ad hoc pour la procédure de demande de permis en fonction du volume d'extraction, indique qu'il est préférable de se contenter d'un volume inférieur à 300'000 m^3, car cela nécessite moins de documents à fournir. Moins de documents, pour plus de rapidité... pour plus de temps de concertation démocratique ? Cela nous semble peu probable...

Comment obtenir le dossier ? Même s'il avait été dit en mars 2022, que le document de présentation du projet serait accessible sur le site de Vufflens-la-Ville, ce n'est aujourd'hui pas le cas. Pour le trouver, il faut appeler Orllati eux-mêmes.

Bref, devant toutes ces informations et face à ces procédés, les lobbys et industries du béton n'ont vraiment pas réussi à nous convaincre de leur faire confiance. Nous préférons proposer un réel espace et un temps de discussions de concertation pour la population environnante, en vue de parler de ce projet, et de partager du point de vue d'expertises diverses autour de ces questions.

Impact Concept, un bureau d'étude d'impact aux conflits d'intérêt

Sur son site internet, le bureau d'étude d'impact environnemental du projet de gravière sur la zone du Moulin d'Amour se définit comme "Bureau d'études et de conseils spécialisé dans les dossiers d'impact et les expertises sur l'environnement." Si à la base, nous étions déjà perplexes sur la neutralité de ce genre d'études mandatées par des entreprises qui ont des intérêts financiers, et qu'il y a donc déjà un intérêt économique pour ces bureaux d'études, voilà un bureau d'impact qui interroge. Connaissez-vous les liens d'intérêts d'Impact Concept ? Nous allons découvrir qu'Impact Concept, c'est un bureau d'études aux nombreux conflits d'intérêts.

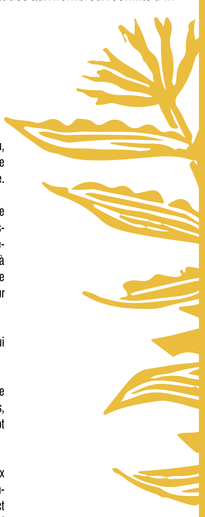

Lobbying et conflits d'intérêts

Ce bureau d'étude est un conseil direct d'Orllati comme en témoigne le document de présentation du projet porté par ce bureau, c'est aussi eux qui portaient déjà ce projet au conseil communal de Vufflens-la-Ville en 2013, avant que l'ancienne municipalité ne le rejette pour quelles raisons. Déjà en 2013, c'est la présidente actuelle d'Impact Concept, qui faisait le lobbying pour cette gravière.

Aujourd'hui, la présidente actuelle d'Impact Concept siège au parlement vaudois, c'est une députée PLR, dans la commission de l'environnement et de l'énergie. Elle coordonne l'intergroupe parlementaire sur les gravières, un groupe visant à faire des discussions avec les carriéristes. Un bureau d'impact présidé par la porte-parole du lobby des gravières, ça n'a rien de neutre. C'est néanmoins ce bureau qui les conseille et les représente dans des réunions publiques telle que celle qui a eu lieu le 23 mars 2022 à Vufflens-la-Ville. De plus, il est impossible d'obtenir le document de cette présentation, marquée du logo d'Impact Concept sur le site de Vufflens-la-Ville : pour l'obtenir, il faut appeler Orllati. Nous nous la sommes procurées et nous la mettons à disposition pour votre lecture.

Impact concept, c'est aussi eux qui ont conseillé l'État de Vaud dans la constitution du Plan directeur des carrières de 2014, qui définit les zones du canton où trouver des gisements de sable.

Ajoutons que les bureaux d'environnements qui réalisent des études d'impact, sont souvent contraints par le marché économique concurrentiel, rendant difficile une étude de terrain et une neutralité de leur part dans l'étude. Car oui, il faut savoir garder ses clients, et ses clients sont les mêmes qui font les projets de construction (et de destruction). En l'occurrence, pratique : Impact Concept vient d'obtenir un mandat pour conseiller le plan communal pour le climat de Vufflens-la-Ville.

En vue de porter un point de vue critique sur une gouvernance de la production de béton orchestrée de A à Z, de la fixation du prix aux études d'impact, par les intérêts privés d'Orllati et d'Holcim, nous lançons notre propre expertise démocratique. Bien que de nombreuses données et chiffres sont à la disposition des spécialistes, nous ne voulons pas nous remettre à un bureau d'études d'impact aux conflits d'intérêt si grotesques. Nous revendiquons donc un espace où réaliser une autre expertise, qui serait citoyenne, qui donnerait la parole aux habitant-e-s, un observatoire de la faune et du milieu, et un espace où discuter de la dépendance au béton et de comment s'organiser pour mettre un frein au marché privé orchestré par ces quelques grands groupes cimentiers et si menteurs.

Une contre-expertise nécessaire pour la démocratie et l'écologie : appel aux habitant-e-s et expert-e-s.

Que vous soyez habitant-e-s des environs, détenteur de connaissances sur les sources, sur la pollution de l'eau, la décharge toxique, la poussière des chantiers et les camions, le mystérieux prix net du mètre cube de sable, que vous soyez architectes soucieux de construire en respectant les limites planétaires, que vous soyez expert-e-s des milieux aquatiques ou de la Venoge, biologistes, curieuses ou connaisseurs des forêts, militant, habitant, nous vous proposons de saisir momentanément de cet espace comme une opportunité d'influer sur un processus qui est jusque là décidé dans la plus grande opacité, comme le marché du béton.

Contrairement à d'autres endroit, au Moulin d'Amour, rien ne semble joué. Nous occupons les lieux et investissons cet espace comme celui d'un autre espace d'étude, basé sur des valeurs de respects des vivants, des limites planétaires et sur la démocratie populaire, plutôt que sur la rentabilité économique et les profits privés. Nous mettons à disposition ce temps pour y partager les informations nécessaires. Et pour que l'avenir de ce lieu soit décidé par les gens qui le cotoient et selon les intérêts communs.

Les questions de Maurice la truite arc-en-ciel :

« Les gens qui vont en chier à cause du projet, peu importe à quel niveau ni où sur la planète, ils le savent ?
Ceux qui vendent le terrain, y savent combien ils pourraient en demander et quoi faire de cet argent ?
C'est quoi la quantité de béton validée par des structures comme Impact concept ?
On est sûr qu'ça veut pas flinguer tout ce qui grouille dans la Venoge, de creuser là ?
Et la décharge remplie de déchets toxiques juste en haut, on fait comment ?
Et pis la source qui alimente Mex, Vufflens et Villars-Sainte-Croix juste en-dessous?
C'est vraiment une bonne idée de se rendre dépendantes à un truc qui se renouvelle pas, le béton armé ?
les gens qui vont habiter dans c'gravier, ielles savent qu'on peut faire autrement ?
Est-ce qu'on va vraiment continuer de nier que ça pollue excessivement, ce qui dégrade fortement les possibilités d'habiter la terre ? Celle où on habite ?
D'ailleurs ça se réchauffe vraiment beaucoup, non ?
Et pis ça vaut combien, pour de vrai, un mètre cube ? »

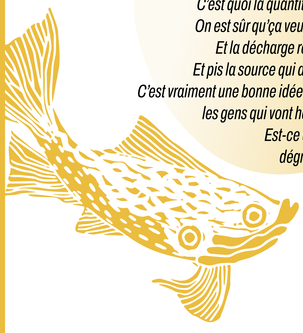

Creuser c'est gagner, remplir c'est réussir : bienvenue dans l'empire Orllati

Récit d'une entreprise capitaliste à la vaudoise

Le groupe Orllati SA, c'est 850 employé-e-s, un volume d'affaires annuel de 200 mio de francs. Orllati est une entreprise aux multiples facettes, qui est active dans le développement immobilier « d'écoquartiers » (ce qui va avec la spéculation immobilière ou le greenwashing de l'entreprise), la construction en béton armé, le terrassement, la démolition de bâtiments, l'extraction de matières premières pour des matériaux de construction, la création et l'approvisionnement de béton frais aux chantiers, l'enfouissement des matériaux d'excavation en comblant les carrières. Orllati c'est ça : contrôler toute la chaîne pour n'avoir plus de concurrence. Le béton armé, matériau non durable fait pour durer environ 60 ans à l'inverse de la pierre par exemple, qui dure environ 4000 ans, doit être détruit: ils profitent de l'obsolescence programmée pour creuser de nouvelles carrières qu'ils reboucheront avec les déchets de chantier. En parallèle, ils créent des projets immobiliers hors de prix ou des écoquartiers en béton, justifiant l'augmentation des prix des loyers par la reconstruction. En une journée, on peut voir à l'oeuvre leur monopole sur la chaîne de la construction, à Genève et dans tout le canton de Vaud. Le Quartier libre de Clendy est démolli par Orllati. Les éco-quartiers en béton de la Plaine du Loup ou d'Orbe sont leurs oeuvres. À Genève avait lieu le 09 février une occupation d'un logement vide, lourdement réprimée par des policiers... Mais l'État justifie la construction d'autres logements en béton lorsque les logements vides servent à faire le beurre de la spéculation – celle d'Orllati aussi, récemment lancé dans l'immobilier. Finalement, rappelons-nous qu'en 2018, UNIA Genève a rendu à Orllati le prix de la pire entreprise en terme de conditions de travail des employé-e-s, en cause la précarisation de leurs emplois avec environ 50% de contrats temporaires. Ce système maîtrisé par une seule entreprise, ne vous choque toujours pas ? C'est que vous n'avez pas encore entendu parler des méthodes mises en place par Orllati pour s'assurer de s'accaparer un maximum de terres. En voilà un petit résumé.

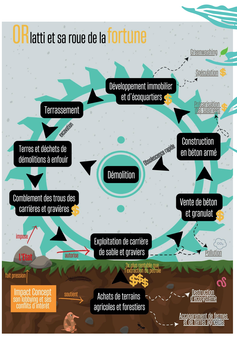

Profiter des plus démuni-e-s: ou comment le sable se raréfie en même temps que les paysan-n-e-s

Grâce à l'enquête d'Heidi News "Les Vaudois et leur bac à sable magique", nous constatons qu'Orllati s'accapare un nombre important d'espaces, de fermes et de terres agricoles, achetées quelques miettes à des paysans en se faisant des marges financières importantes. Une fois les que les gisements les plus accessibles sont épuisés, comme ceux des carrières en zones forêt comme sur la Colline du Mormont ou au Moulin d'Amour, il faut se tourner vers les terres agricoles au sous-sol intéressant, qu'il s'agit de retourner pour, y puiser le sable jusqu'à une profondeur de quelques centaines de mètres mètres, combler avec de la terre de chantier, puis remettre de la terre végétale. À contrario de l'exploitation d'une carrière, l'exploitation d'un tel gisement ne peut se faire sans obtenir l'accord des paysans. Prenons l'exemple du gisement de la Gryonne: à Ollon, l'entreprise Orllati dépêche des émissaires chez les exploitants agricoles, en la personne d'un ancien hydrogéologue cantonal. Orllati propose aux agriculteurices quelques centaines de milliers de francs contre le droit de défoncer le sous sol de leurs champs puis de le remplir de déchets, les assurant que le voisin a déjà signé, et en restant seule à fixer les prix, dans la plus grande des opacités. Sans savoir combien gagne Orllati dans la combine. À Ollon, ce contrat signé dans la pression, donne des droits à Orllati sur ces parcelles pour une durée de 30 ans.

Les sables d'or

Avec un retour sur investissement environ trois fois meilleur que celui du pétrole, l'industrie du sable vaut de l'or. Le risque est faible, la demande est en constante évolution, aucun organe ne régule le prix du mètre cube offert aux exploitant-e-s agricoles, et aucun organe ne les soutient dans les négociations. Sur les trentes francs que valent un mètre cube de sable, additionnés aux trente francs que vaut la vente d'un mètre cube de vide... le prix versé aux propriétaires par Orllati serait d'environ 4 francs le mètre cube de terre.
Prenons l'exemple du bois de Ballens, le plus grand gisement de sable du Canton. Avec ses 18,5 millions de mètres cubes de terres, il représente le quart des réserves cantonales. Pour la totalité de l'exploitation du gisement, de l'extraction au comblement, on peut estimer ce gisement à environ un milliard de francs. Mais ça ne s'arrête pas là, puisque ces granulats et ces sables seront ensuite utilisés dans la fabrication du béton, dans laquelle des entreprises comme Holcim ou Orllati sont également très actives. Et lorsqu'il s'agit de béton, on parle de 170 francs au mètre cube. Avec une telle marge, on a de quoi se payer quelques étangs pour les batraciens.
À Yens, sur la deuxième plus grande réserve de sable du Canton, un agriculteur à la retraite s'est fait ejecté de sa ferme par l'achat de la parcelle par une entreprise agricole (Henny SA), dont la direction n'est autre que la même personne qui dirige Orllati Environnement SA. Orllati crée de toutes pièces des sociétés agricoles quasi-fictives pour s'assurer de s'accaparer chaque parcelle de terre, en entravant les lois. **Orlaloi !**

Qu'injustice soit faite!

Revenons à Ballens, où Holcim et Orllati se livrent une guerre sans merci pour un droit d'exploitation lié au gisement précieux nous avons parlé. Alors qu'Holcim semblait avoir l'affaire dans la poche, trois soeurs ont vu leur parcelle vendue à Orllati par leur exécuteur testamentaire, sans avoir leur mot à dire. En bon perdant, le groupe Holcim a donc décidé de porter plainte contre les soeurs, en leur demandant 5 millions de dommage et intérêt, alors qu'elles n'ont pas signé le moindre papier. Sept ans et 100'000 francs de frais d'avocat plus tard, l'une d'entre elle certifie dans une interview d'Heidi News avoir été "harcelée pendant 5 ans" par un collaborateur d'Orllati qui tentait de les faire renoncer à leurs droits sur le lopin de terre. Selon elle, il s'agit d'un certain Miguel Sanchez, qui nie pourtant tout contact avec les héritières. La confiance règne.

Le canton et le béton: inactif ou complice ?

Selon Miguel Sanchez, la régulation du canton sur l'aménagement du territoire est bonne pour le business. En effet, on voit mal comment un État, contraint de produire une masse colossale de déchets encombrants sous couvert de densification, ferait le difficile avec ceux qui font volontiers disparaître ces déchets. Lorsqu'il s'agit d'établir un plan climat, le canton débloque péniblement quelques petits 173 millions de francs, face aux 200 millions de chiffres d'affaire annuel d'Orllati. **Mais Orllati participe à l'industrie la plus émettrice de gaz à effets de serre sur sol suisse.** Et si on abordait de face le problème du béton et de ses déchets?

« Avec la LATC, la nouvelle loi cantonale sur l'aménagement du territoire, on démolit de plus en plus de bâtiments pour en construire des plus hauts. Et on va beaucoup creuser. Depuis une vingtaine d'années, on ne se contente plus de creuser des abris antiatomiques : maintenant on enterre des routes, des parkings, des métros ou des commerces. C'est une particularité suisse d'enterrer ce qu'on n'a pas envie de voir. Il y a pour Orllati un grand potentiel d'expansion dans ce secteur. »

Béton, la fin d'une ère? p.34

"Nous creusons pour enterrer nos infrastructures et nous démolissons le béton des années 60 pour en couler du neuf. Et comme on coule dix fois plus de béton aujourd'hui que dans les années 60, logiquement, il y en aura bientôt dix fois plus à démolir. Ces déchets vont donc augmenter. Massivement. Le magazine Bilan nous informe que ces déchets représentent chaque année pour la Suisse romande 12 mio de tonnes, soit en volume presque trois grandes pyramides de Khéops. Leur élimination représente un marché de CHF 280 millions que se répartissent les quatre spécialistes du secteur : Perrin, Orllati, Colas et Holcim. "

Béton, la fin d'une ère

Nous appelons à former un comité de veille contre l'industrie du béton, qui s'accapare les terres cultivables et les forêts de nos régions. L'occupation en cours est aussi une invitation à s'organiser pour mettre un frein à cette industrie sans limite, qui ravage les terres, habitant-e-s et paysan-ne-s.

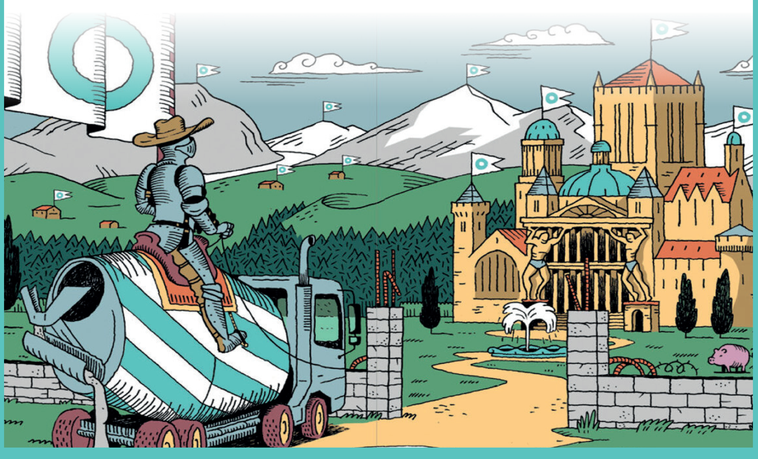

GRONDEMENTS DES TERRES

Le béton: construire pour tout détruire

Saviez-vous que le béton est le matériau le plus polluant et écocidaire au monde après les énergies fossiles ? Mais aussi que c'est la deuxième ressource la plus utilisée au monde après l'eau ? (1) (2) Ou alors vous imaginez-vous la Suisse aurait pu remplir le volume du lac de Joux de béton avec sa co sommation de 2010 à 2019 ? [1] (7) Non ?! Si vous vous demandez comment en est-on arrivé là, nous allons vous l'expliquer très simplement. Un historique du béton armé

Le béton de ciment - vous l'avez toujours entendu sous le mot « béton » seul mais c'est un raccourci qui prête à confusion puisqu'il existe d'autres types de béton comme le béton de chaux ou le béton de terre bref - , le béton de ciment est un matériau récent qui apparaît à la deuxième moitié du 19ème siècle, utilisé alors pour des blocs de béton aggloméré remplaçant la pierre. C'est au début du 20ème siècle que le béton se pare d'armatures en acier coulées dans le béton, le fameux « Béton armé ». Cette technique permet de reprendre les forces de traction, chose qui n'était alors pas possible pour le béton - ou la pierre - , cela révolutionne la maçonnerie – même si d'autres types de constructions traditionnelles comme la terre paille peuvent reprendre des petites forces de tractions bref ! - .

Mais le béton commence à être utilisé massivement seulement après la deuxième guerre mondiale, quand il faut construire beaucoup de logement et rapidement pour faire face à la crise du logement. Depuis son utilisation n'a cessé d'augmenté a travers le monde [2], et reste stable aujourd'hui dans les pays « industrialisés » comme la Suisse. Toutefois, ce n'est pas une excuse pour se déresponsabiliser puisque la Suisse est une très mauvaise élève en terme de consommation: avec en 2019, 584 kg de ciment par personne par an, ce qui est deux fois plus élevée qu'aux Etats-Unis, au Brésil ou en France (3). Mais qu'est-ce que le béton armé et d'où ces matériaux proviennent ? Pour faire simple, le béton armé est composé de ciment, de granulat, d'eau et d'armature. (4)

Regardons en détail ces éléments :

Le ciment est lui même un mélange de clinker et d'adjuvants.

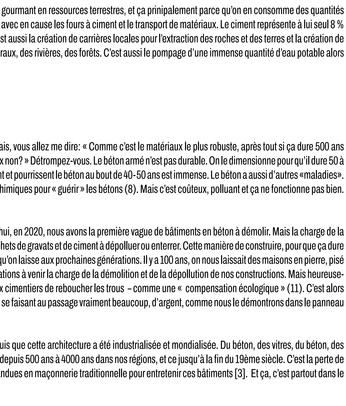

Le clinker ? Kesako ? C'est une poudre créée à partir de calcaire et d'argile cuit dans des fours à 1450° C. C'est la phase la plus émettrice de gaz à effet de serre, déjà parce qu'il faut chauffer ces énormes fours - ce qui consomme de l'énergie – mais surtout parce que la réaction chimique qui a lieu dans ces fours émet énormément de CO2 (5). Ce qui explique pourquoi les fours à ciment sont de loin les sources privées les plus émettrices de CO2 en Suisse, en témoigne les 3 entreprises de ciment qui sont parmi les 5 entreprises les plus polluantes de suisse (6).

Les adjuvants sont des ajouts issu de restes et déchets
industriels. En diminuant la part de clinker et en augmentant celle des adjuvants dans le ciment les entreprises de ciment se targuent souvent de faire un béton écologique. C'est la caution green-washing de toutes les entreprises de béton. Sauf que des études ont montré que ces bétons diminuent les propriétés structurelles du béton et de sa mise en œuvre les rendant pratiquement non utilisables et surtout très peu utilisées. Bref, aucune solution radicalement écologique à l'horizon pour le béton de ciment (8).

Le granulat: composé de cailloux et de grains de tailles différentes, nécessite d'être local sinon n'est généralement pas rentable.

les gravats: de diamètre supérieur à 4mm, souvent extraits dans des carrières locales ou issus de béton de démolition, à la suite d'un lourd procédé pour les nettoyer et les dépolluer. Pour 1m3 de béton il faut environ 1t de granulat. C'est énorme ! Donc ça ouvre des carrières et ça rase des forêts.

le sable: de diamètre inférieur à 4mm, ce sable a besoin d'une certaine granulométrie qui impose qu'on ne peut pas prendre le sable du désert par exemple. Il est alors extrait dans les rivières - mais depuis y en a plus dans les rivières- ou alors sur les littoraux -ce qui a pour conséquence de les détruire- donc on commence à aller le chercher dans des carrières en Suisse. Et la Suisse consomme 2,1 millions de m3 de sable par an, soit le volume de la grande pyramide de Khéops, comme l'image si justement les enquêteurices de HeidiNews (2). Donc ça ouvre des carrières et ça rase des forêts.

L'eau: il faut 175l d'eau pour 1m3 de béton. La suisse consomme chaque année 2,8mio de m^3 d'eau (très largement de l'eau potable) pour le stocker dans le béton. En ville, sans le savoir, vous êtes entourés d'eau. Avec les sécheresses actuelles et la nécessité de réduire notre consommation d'eau, il est temps de faire des choix démocratiques sur notre usage de l'eau.

Les armatures : 1,1 millions de tonnes d'armatures consommé en Suisse en 2019 (7). La moitié est issue d'acier recyclé, et l'autre de mine et d'industrie en Inde et en Chine. En utilisant des matériaux provenant de l'autre bout du monde, se pose tant une question écologique : celle des transports et de leur pollution ; que une question sociale : celle de l'impérialisme de l'occident sur des pays plus pauvres et de l'exportation de nos pollutions dans les pays du Sud global. Veut-on consommer autant de matériaux provenant de mines où les droits humains et des travailleureuses ne sont pas respectés, où les bénéfices reviennent à quelques-uns et profitent peu aux territoires locaux ? Les problèmes environnementaux

Pour résumé, le béton - de ciment- est polluant, il augmente le rechauffement climatique et est très gourmant en ressources terrestres, et ça prinipalement parce qu'on en consomme des quantités gargantuesques. Il est responsable d'une bonne part des émissions de gaz à effet de serre sur terre, avec en cause les fours à ciment et le transport de matériaux. Le ciment représente à lui seul 8 % des émissions de gaz à effet de serre sur terre (3), soit 3x plus que le trafic aérien. Mais le béton c'est aussi la création de carrières locales pour l'extraction des roches et des terres et la création de mine de métaux en Asie, ces carrières et mines qui défoncent des milieux naturels, comme des littoraux, des rivières, des forêts. C'est aussi le pompage d'une immense quantité d'eau potable alors que nous subissons chaque années des sécheresses de plus en plus intenses.

La démolition et le terrassement

Bon, vous l'aurez compris, le béton armé quand on en coule, c'est pas top pour l'environnement. Mais, vous allez me dire: « Comme c'est le matériaux le plus robuste, après tout si ça dure 500 ans (comme le béton romain vous savez), alors c'est rentable et durable par rapport aux autres matériaux non? » Détrompez-vous. Le béton armé n'est pas durable. On le dimensionne pour qu'il dure 50 à 70 ans. Pas plus. Dès qu'on met des armatures dans le béton, le risque que les armatures se corrodent et pourrissent le béton au bout de 40-50 ans est immense. Le béton a aussi d'autres «maladies». Les laboratoires et entreprises investissent énormément d'argent pour trouver des techniques très chimiques pour « guérir » les bétons (8). Mais c'est coûteux, polluant et ça ne fonctionne pas bien. Alors il faut détruire.

Nous avons commencé à construire massivement en béton armé au début des années 50. Aujourd'hui, en 2020, nous avons la première vague de bâtiments en béton à démolir. Mais la charge de la démolition ne fera qu'augmenter ces prochaines décennies, nous laissant sur les bras des tas de déchets de gravats et de ciment à dépolluer ou enterrer. Cette manière de construire, pour que ça dure 50-70ans, la construction par obsolescence programmée en quelque sorte, nous questionne sur ce qu'on laisse aux prochaines générations. Il y a 100 ans, on nous laissait des maisons en pierre, pisé ou colombage, qui duraient 500 ans si on les entretenait bien. Aujourd'hui, on laisse pour les générations à venir la charge de la démolition et de la dépollution de nos constructions. Mais heureusement, nous avons les carrières, ces immenses trous. Et ça tombe bien, l'état impose maintenant aux cimentiers de reboucher les trous – comme une « compensation écologique » (11). C'est alors tout un système où les mêmes entreprises démolissent, excavent et rebouchent leur propre carrière, se faisant au passage vraiment beaucoup, d'argent, comme nous le démontrons dans le panneau sur Orllati. Un même système, pour des territoires détruits

Le béton armé, c'est aussi l'uniformisation partout à travers le monde de la même architecture depuis que cette architecture a été industrialisée et mondialisée. Du béton, des vitres, du béton, des vitres, ... Le béton armé, c'est aussi la mort des techniques traditionnelles et des materiaux utilisées depuis 500 ans à 4000 ans dans nos régions, et ce jusqu'à la fin du 19ème siècle. C'est la perte de savoir et la destruction de bâtiments patrimoniaux parce qu'il n'y plus les connaissances assez répandues en maçonnerie traditionnelle pour entretenir ces bâtiments [3]. Et ça, c'est partout dans le monde, en Suisse, au Maroc, au Mexique, en Inde, etc.

Mais le système de l'industrie de la construction vit dans un système capitaliste. Donc pour survivre, et payer les actionnaires, il a besoin de croissance, illimitée [4]. Sinon tout s'effondre – ça serait un comble-. De plus, le béton est le matériau le plus rentable, ce qui explique pourquoi il a été utilisé massivement et est devenu le monopole des matériaux. C'est pour ça qu'il faut détruire toujours plus pour construire toujours plus. Et aussi prendre sur des terres agricoles, grappiller ces terres pour urbaniser, étendre la ville, couler du béton. En Suisse, nous perdons 1m2 par seconde de terre agricoles, que nous artificialisons. Les campagnes, nous les détruisons avec l'étalement urbain mais aussi avec ces carrières, qui détruisent les forêts et les écosystèmes naturels [5].

Comme pour l'alimentation ou les énergies, la construction, qui puise dans les territoires ruraux pour construire en ville principalement, questionne nos relations villes/campagnes et les rapports d'autonomies et de dépendance dans un système industrialisé et mondialisé. Ici, nous avons l'exemple de la région de Vufflens-la-Ville, un territoire rural à la périphérie lausannoise, qui est empêtré d'une zone industrielle et logistique, d'une route de contournement et bientôt d'une gravière. Ce territoire entier vise à alimenter l'agglomération Lausannoise et de manière générale, les régions et projets urbains Suisse, ou encore les plateformes artistiques comme Plateforme 10.

Note de bas de page

[1] La suisse consomme 16 mio de m^3 par an, un chiffre stable depuis2010 (7)
[2] La médiane mondiale est de 287 kg par an. La suisse produit 4,3mio de tonnes par an sur une production mondiale de 4,1 milliards. Le rapport du Giec a montré que l'utilisation du béton augmente deux fois plus vite que les autres matériaux de construction et que son accélération est de plus en plus forte depuis les années 2000 dans le monde (3).
[3] Le ciment est très étanche à l'eau. Posé sur les vielles construction, l'eau ne peut plus bouger, ça pourrit les fondation et les murs, et après on détruit ces vielles bâtisses en disant que le problème c'est la pierre ou la terre, alors que c'est le ciment.
[4] A ce propos, nous vous conseillons de lire l'excellent « Béton, arme de construction massive du capitalisme, Paris, Éditions L'échappée, 2020 »
[5] Nous détruisons aussi les campagnes avec la normalisation de la construction en béton dans les campagnes (matériau mondialisé et urbain), et avec la colonisation de ces manières d'habiter urbaines à la campagne,

Les multiples alternatives au béton

Alors qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Il y a pleins d'alternatives. Nous pouvons construire autrement, avec d'autres matériaux qui ont prouvé leur efficacité et leur résilience. Nous pouvons construire moins, rénover, utiliser moins d'espaces par personnes. Faisons un petit tour d'horizon de ces alternatives.

Construire autrement

En alternative du béton de ciment, nous pouvons construire les maisons, les immeubles et la plupart des bâtiments avec des matériaux locaux et bio-sourcés, des techniques anciennes comme des techniques et materiaux plus récents qui permettent de réduire notre consommation énergetique..

Les murs en terre (pisé, bauge, adobe, ...) en colombage ou en pierre existent depuis plus de 1000 ans dans nos pays. Si vous observez bien autour vous, vous trouverez pleins de constructions encore debout, construites avec ces techniques. Le ciment peut être remplacer par la chaux, qui est bien plus perspirant, elle laisse passer l'humidité, contrairement au ciment, ce qui augmente la durabilité des bâtiments. Certes, elle est moins robuste que le ciment, mais la chaux pollue beaucoup moins lors de sa fabrication, et à une résistance suffisante pour la plupart de nos usages. Les toits peuvent être en tuile de terre cuite ou en chaume (roseau ou paille de seigle), un materiaux qui isole en plus de protéger.

Mais ne le nions pas, habitations traditionnelles ne rime pas avec habitations écologiques. L'hadage dit que nos ancêtres construisaient avec pleins de bon sens, mais ces constructions sont des gouffres energetiques, necessitant l'utilisation de beaucoup de bois ou de mazout pour se chauffer. Heureusement, des techniques récentes et axées sur l'écologie viennent compléter la diversité des manières de construire - et de rénover - avec ces matériaux (conception bio-climatique, nouveaux isolants biosourcés, ossature bois, terre porteuse, mélanges avec objets de récupérations sur le modèle EarthShip, système de chauffages économes en énergie, etc)(9). Les constructions en bois ont un énorme avantage: alors que le béton émet du CO2 lors de sa fabrication, le bois en stocke presque le triple [1]. L'alternative aux isolations en polystyrène (produit pétrolier) et à la laine de verre (issu du sable) sont les matériaux biosourcés comme la laine de bois, le chanvre, le liège, la laine de mouton, la paille, ...(9). La paille a un temps de pousse très rapide par rapport au bois et se produit en grande quantité en Suisse; le chanvre n'est irritant, ne moisit pas et est repulsif des rongeurs et des bacteries. Tous ces matériaux bio-sourcés isolent très bien et sont déjà beaucoup utilisés dans la construction écologique.

Le système du marché de la démolition nous invite aussi à construire du démontable, du réutilisable et du réparable. En considérant l'analyse de cycle de vie des matériaux, le réemploi est une piste pour une autre économie de la construction . Ces alternatives sont étudiées dans le Laboratoire d'exploration structurale, de l'EPFL du Prof, Fivet à Fribourg, ou déjà mise en pratique par Eco Mat' (France) une plateforme de réemploi de matériaux de construction à destination des professionnels. En bref, construire en pensant aux futurs générations, ce n'est pas seulement émettre moins aujourd'hui pour préserver
l'environnement et le climat, mais c'est aussi réflechir à construire pour les futurs générations, en leur laisant des constructions recyclables et qui durent dans le temps.

Habiter autrement

Au lieu de toujours construire plus, du neuf, nous pouvons rénover, réutiliser l'existant pour ne pas avoir à démolir puis tout reconstruire. Il faut alors adapter le bâtiment à nos usages actuels, ou questionner nos besoins et nos pratiques d'habiter pour s'adapter aux bâtiments. Les nouvelles constructions écologiques ont du bon. Toutefois, l'usage de ces matériaux dits «renouvelables», n'est pas illimité. Nos ressources sont finies, les forêts se renouvellent à une certaine vitesse et bien des materiaux comme le liège ou le bois restent particulièrement destructeurs si leur exploitation est trop intense. Ainsi, il ne faut pas seulement construire autrement, mais construire moins et réhabiliter l'éxistant en les isolant et en les modifiant selon des concepts bio-climatiques par exemple.

Utiliser moins de materiaux tout en isolant tous nos batiments ? Aujourd'hui, la surface habitable par personne est de 46m2 en Suisse. Près de la moitié des maisons individuelles sont occupées par une ou deux personnes. Est-ce qu'on parle des résidences secondaires? Les plus riches consomment donc, pour leur usage personnel, plus de matériaux de construction que les moins riches. Une autre des pistes pour réduire notre impact est donc toute tracée, limiter les surfaces habitables par personnes, ou encore le nombre de residences par personnes (ou manger les riches - mais ça c'est un autre débat). Ainsi, en construisant plus petit, et en diminuant nos besoins en surfaces habitables, nous pourrions réduire beaucoup nos émissions de GAS.

De plus, les logiques de spéculation sur l'immobilier conduisent de nombreuses gérances à spéculer sur des logements vides, ce qui explique que de nombreux batiments ne soient pas habités. Plutôt que d'habiter le vide, on va soit construire de nouveaux écoquartiers en béton, soit démolir l'existant pour reconstruire. Voilà voilà.

Les habitats alternatifs, en collectifs et les colocations permettent la mutualisation des espaces de vie (10). En construisant plus petit, il est aussi intéressant de pouvoir construire sans fondation qui détruisent le sol, avec des habitats légers (yourte, tiny-house, cabane sur pilotis, etc). Ces habitats nous invitent aussi à revoir nos modes de vie, nos besoins et notre consommation. Ces habitats, tout comme cette occupation et d'autres modes de vie et de travail alternatifs, nous questionnent sur comment habiter la terre, quel place à l'humain dans son habitat terrestre.

La question de la construction est intimement lié à celle du logement, donc des villes, des campagnes et de l'urbanisme en géneral. Nous pouvons habiter la ville et les campagnes autrement mais pour cela nous devons changer également nos manières de nous mouvoir, de consommer, de travailler, et de construire donc notre système économique en général. Pour cela, nous avons besoin d'une vrai révolution, où les questions économiques et industrielles sont au cœur de nos discussions et de nos décisions démocratiques. Nous devons reprendre les leviers politiques et démocratiques pour faire changer notre système économique.

[1] 1m3 de béton libère 250 kg de CO2, ce qui revient à cramer 100 litres de diesel. 1m3 de bois stocke 700 kg de CO2. (8)